

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 – BUDGETS 2016

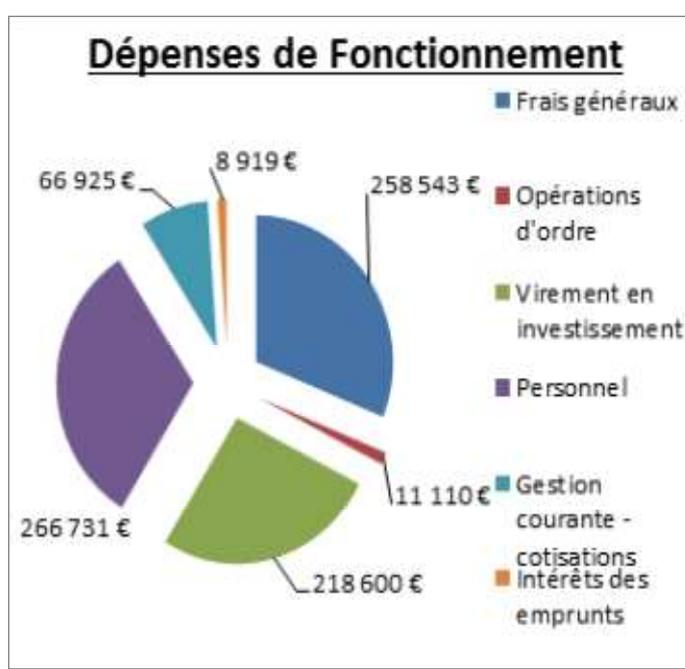
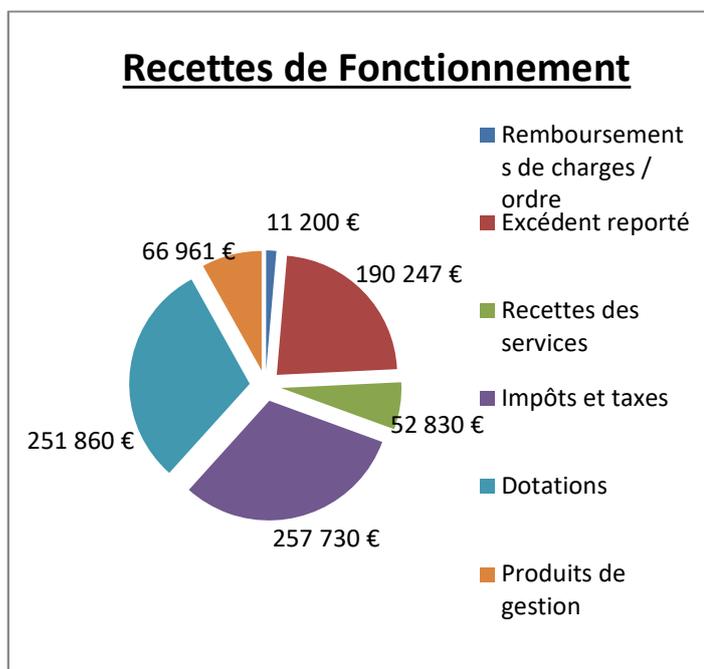
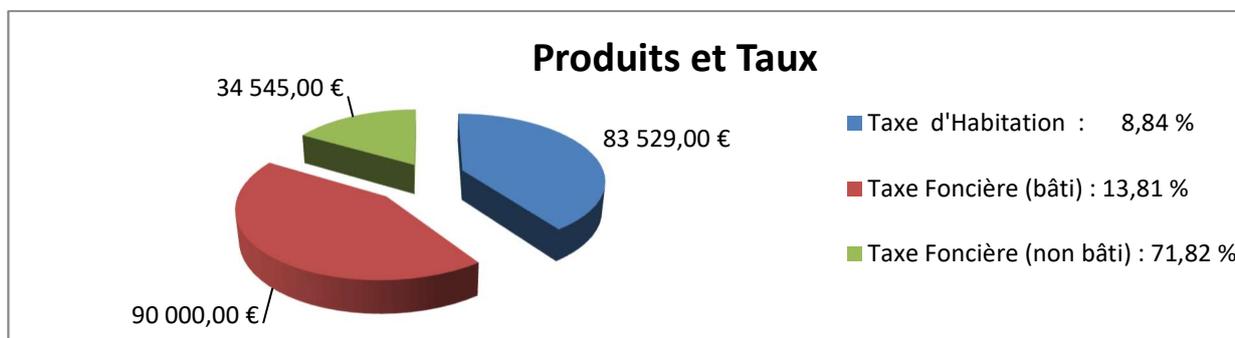
Comptes Administratifs 2015

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		66 762,46	69 973,26		69 973,26	66 762,46
Opérations de l'exercice	878 791,41	1 002 275,77	650 245,05	792 973,33	1 529 036,46	1 795 249,10
<b>TOTAUX</b>	<b>878 791,41</b>	<b>1 069 038,23</b>	<b>720 218,31</b>	<b>792 973,33</b>	<b>1 599 009,72</b>	<b>1 862 011,56</b>
Résultats de clôture		190 246,82		72 755,02		263 001,84
Restes à réaliser			44 202,46	89 107,00	44 202,46	89 107,00
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>	<b>878 791,41</b>	<b>190 246,82</b>	<b>764 420,77</b>	<b>882 080,33</b>	<b>1 643 212,18</b>	<b>1 951 118,58</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>		<b>190 246,82</b>		<b>117 659,56</b>		<b>307 906,38</b>

L'exercice 2015 a principalement été marqué par la réalisation des travaux de rénovation du groupe scolaire. Les premiers excédents dégagés en 2014 ont permis de compléter un tableau de financement équilibré par **un niveau de subventions satisfaisant** et **un recours raisonné à l'emprunt**. Les résultats définitifs nous assurent une affectation de soldes positifs en fonctionnement comme en investissement pour le budget 2016. Le Conseil Municipal a fixé comme priorité, **le renforcement de sa capacité d'autofinancement** pour réaliser les opérations sur lesquelles elle s'est engagée.

### BUDGETS 2016

Les taux d'imposition 2015 sont maintenus sur l'année 2016 pour un produit fiscal total de 208 074 €



La section de fonctionnement s'équilibre à 830 828 € **sans augmentation de la contribution des ménages**. Les excédents reportés, la poursuite du travail de maîtrise des frais généraux et des coûts de gestion courante assurent une consolidation de la section tout en favorisant un apport conséquent à l'investissement. Pour le groupe scolaire, **les prix des services « cantine » et « garderie » ne sont pas modifiés**. Enfin, le soutien aux associations est préservé par le maintien de l'enveloppe annuelle de subvention de fonctionnement.

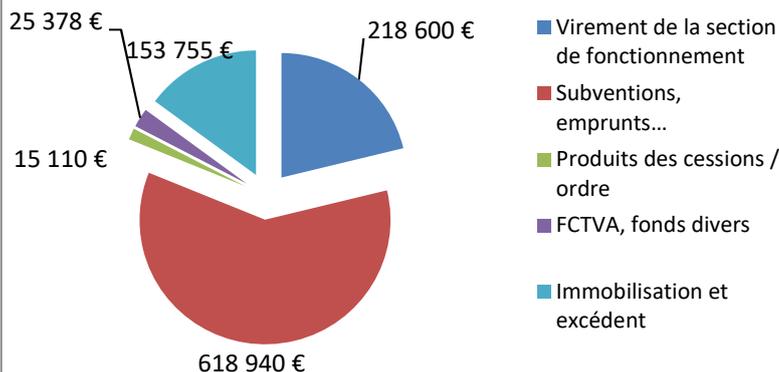
## Dépenses d'investissement



Sur la base d'un volume de dépenses similaire à l'exercice 2015, la section d'investissement s'équilibre à 1 031 783 €

Le budget est largement mobilisé pour assurer **la réalisation des travaux de rénovation et d'extension de la salle polyvalente**. Tout le plan de financement est engagé sur l'exercice 2016, et sera reporté sur 2017 pour l'achèvement de l'opération.

## Recettes d'investissement



D'autres crédits sont destinés à financer le matériel des services techniques ou encore l'équipement numérique des classes de l'école.

Le chapitre des grands travaux est également provisionné pour les futurs projets du mandat.

Le budget **assainissement 2016** s'équilibre en recettes et en dépenses à 60 136 € pour la section de fonctionnement et 86 521 € pour la section d'investissement (avec 42 744 € de virement). L'exercice 2016 est marqué par la réalisation d'un diagnostic des réseaux. Cette étude est subventionnée par le Conseil Départemental et l'Agence de l'eau.

Le budget **lotissement des « Sagnettes »** s'équilibre en recettes et en dépenses à 33 607 € pour la section de fonctionnement et 93 074 € pour la section d'investissement (avec 81 000 € en opération réelle. La vente (en 2016) du dernier lot disponible, permet de réintégrer l'intégralité du montant initial sur le budget général).

Le budget **lotissement des « Baisles »** s'équilibre en recettes et en dépenses à 85 668 € pour la section de fonctionnement et 66 064 € pour la section d'investissement.

Enfin, le budget **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) est fixé à 3 077 € d'équilibre de fonctionnement (avec 2 018 € de subvention du budget général). Outre le financement du repas annuel des aînés, des crédits sont aussi prévus pour les situations d'aides et de secours d'urgence. Dans sa réunion du 08 avril 2016, le CCAS a également décidé de renforcer les crédits du compte des avances remboursables.